

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 novembre 2024

Le mentorat au bénéfice des étudiants ultramarins accompagnés par LADOM

Jeudi 14 novembre 2024, LADOM et le Collectif Mentorat signent un partenariat destiné à favoriser le mentorat des jeunes ultramarins accompagnés par LADOM, pour leur permettre d'améliorer leurs chances de réussite dans le cadre de leurs études supérieures en mobilité.

Plus précisément, le partenariat concerne les étudiants bénéficiaires du Passeport pour la Mobilité des Études poursuivant leurs études en dehors de leur territoire. Il vise à faciliter leur accès à l'information sur les actions de mentorat existantes ainsi qu'à la plateforme 1jeune1mentor.fr.

Réunies au sein du Collectif Mentorat, les associations de mentorat proposent un accompagnement individuel par un mentor bénévole à des jeunes en difficulté. La plateforme 1jeune1mentor.fr permet une orientation facilitée des jeunes vers les associations qui peuvent les accompagner.

Les besoins de chaque jeune peuvent porter, sans s'y limiter et sans contribution financière, sur :

- Une aide à la scolarité
- L'orientation académique
- L'insertion professionnelle
- L'ouverture socio-culturelle
- La prise de confiance en soi

Chaque besoin sera identifié au cas par cas par la structure en charge du mentorat, selon le profil du jeune. Pour ce faire, le Collectif Mentorat, association loi 1901 reconnue d'intérêt général, s'appuiera sur son réseau de 77 organisations membres.

Le mentorat faisait partie des 15 mesures confiées à LADOM dans le cadre du CIOM de juillet 2023.

En 2023, plus de 10 000 étudiants ultramarins étaient accompagnés par LADOM pour poursuivre leurs études supérieures en mobilité.

A propos de LADOM

LADOM (L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité) est l'acteur majeur de la mobilité des résidents des outre-mer au service du développement économique, social et culturel de leur territoire. Son action repose sur les principes d'égalité des droits, de solidarité nationale et d'unité de la République. Opérateur de l'Etat, l'Agence met en œuvre la politique de continuité territoriale au travers de plusieurs dispositifs de mobilité utiles à plusieurs moments clés de la vie des Ultramarins.

Contact presse : Laura Bourgninaud, Directrice de la communication – laura.bourgninaud@ladom.fr

www.ladom.fr

À propos du Collectif Mentorat

Fondé en 2019 à l'initiative de huit associations (Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, Entraide Scolaire Amicale, NQT, Proximité, Socrate et Télémaque), le Collectif Mentorat est aujourd'hui composé de 77 organisations qui proposent du mentorat à des publics jeunes (de 5 à 30 ans), via l'implication de mentors salariés, agents publics, étudiants, lycéens et retraités.

Le Collectif Mentorat a pour vocation de fédérer en son sein l'ensemble des organisations d'intérêt général agissant en faveur du mentorat. Ses missions sont de porter un plaidoyer pour un droit au mentorat, de faire grandir et représenter l'écosystème du mentorat en France, et d'accompagner ses organisations membres vers un mentorat de qualité.

En 2023, ce sont 160 000 jeunes qui ont été accompagnés par un mentor.

<https://lementorat.fr/>

[LinkedIn](#), [X](#) et [YouTube](#)

Contact presse : Matthieu Kusiak - matthieu.kusiak@collectifmentorat.fr - 06 46 40 69 91